

FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES CENTRE ET MASSIF CENTRAL

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N°63EP516 - Siège social : Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand

Compte-rendu de l'Assemblée Générale - Le 23 octobre 2011 à Vic sur Cère

Sont présents

03 Les Brûlés de Chazemais, Vichy et ses sources, Amicale des vielleux et *cornemuseux*

12 La Pastourelle (Rodez), Les Cadets Estognols, Lous Oyolos

15 La Bourrée du Carladès, La Bourrée d'Aurillac, La Sanfloraine

18 Les Sonneurs Néronnais

19 Icoranda

37 Lo Bourreio, La Quiolée

42 Lou Cantou

43 Groupe Folklorique Le Velay, Le Brusse, Lous Petioutous dehl Velay

48 La Bourrée Barabande

63 L'Auvernha Dansaira, Le Livradou Dansaira, Les enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, La Pastourelle du Val d'Allier, Lous Veilhadours Limousins, Les Danseurs Brayauds

Daniel Blanquet membres individuel.

Sont excusés

03 La Pastourelle des 3 vallées, Les Troubadours montluçonnais, Les Gats Dô

Bourbonnais , La Sabotée Cussétoise

18 La Sabotée Sancerroise, La Chaînée Castelloise

23 Lo Danseus de Jean Do Boueix

36 Les Tréteaux du Pont-Vieux

45 La Châtaigne, Le ballet Hopack , Ronda Tipica

63 La Bourrée de Vergheas, Lou Brouchillou

Raymond Longo Président d'honneur, Guy Boistard membre individuel

Mme Bru présidente du conseil régional, Mr Liandier maire de Vic sur Cère,
Mme Auboiron de la MACIF

Ouverture de l'assemblée générale

Raymond Ladoux, président du groupe local « La Bourrée du Carladès » et Serge Mielvaque souhaitent la bienvenue à tous les participants et les remercient de leur présence.

Patrick Pascal, Président de la Fédération ouvre la séance ; une minute de silence est demandée en hommage à Yvette Bourleau, présidente d'honneur de la Fédération, décédée en juillet, et pour tous les membres des groupes récemment disparus.

Le compte-rendu de l'AG 2010 à Sancerre est approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités des commissions

Pôle Administration

1- Secrétariat (présenté par Jeanne Marandola)

Admission

Une proposition d'adhésion a été présentée au groupe « Les Fardelets du Forez » (dans la Loire) par Patrick Pascal. Nous attendons la position de ce groupe.

En plus des habituelles convocations et rédactions de compte rendu de

réunions, une préinscription pour l'AG de Vic sur Cère a été adressée aux groupes en juillet, cette démarche permettant au groupe organisateur de mieux cibler le nombre de personnes à accueillir.

Il faudra signaler les changements de correspondant des groupes afin que tous les courriers et informations arrivent bien à destination.

2- Trésorerie et Budget (présenté par Carole Couppat)

Nous constatons cette année un fort déficit (- 2 760 euros) après deux années d'excédent. La mise en ligne de notre nouveau site internet, la numérisation de documents coiffes et costumes ainsi que les frais liés au 50^{ème} anniversaire de notre fédération en sont les principales explications.

Les principaux éléments de l'exercice 2010/2011.

L'écho de la fédération :

Le déficit de la parution de l'Echo de la Fédération est de 360 euros cette année. Le nombre d'abonnements est resté stable.

Stages et Concours musique :

Le concours de musique pour jeunes a été annulé pour la 2^{ème} année. Le stage de chant de Cosne d'Allier de novembre 2010 présente un résultat de – 263 euros, financé par la subvention du Conseil Régional Auvergne.

Le stage de musique et danses à destination des groupes du Sud de notre fédération organisé pour la 1^{ère} fois à Ambert en mai 2011 accuse un déficit de 380 euros qui sera comblé sur l'exercice prochain par une subvention du Conseil Général du Puy de Dôme et la subvention triennale du Conseil Régional Auvergne.

Les frais de Conseils, d'assemblées et frais généraux de la Fédération :

Les frais de Conseil et d'assemblée sont en légère augmentation, les frais généraux de la fédération également de part l'organisation du 50^{ème} anniversaire.

Le rassemblement des jeunes 2010 :

La participation de la fédération a été de 2 500 euros cette année.

Le budget 2011/2012

Nous prévoyons un budget légèrement déficitaire de 341 euros pour financer les activités suivantes

Un stage de chants à danser

Un stage de musique propre au Sud de la fédération

Un stage de musique propre au Nord de la fédération

Le rassemblement des jeunes

Les visites de groupes qui n'ont pu aboutir l'année précédente

La poursuite du recueil sur les coiffes portées par nos groupes et la mise en ligne sur le site internet de la fédération

3 nouvelles éditions de l'écho de la fédération

La maintenance et l'amélioration du site internet

Quitus est donné par les vérificateurs aux comptes. Le rapport est adopté à l'unanimité

3- Juridique et assurances (présenté par Bernard Fleury)

Associations et numéro de siret

Obligatoire lorsque l'association est employeur, l'immatriculation auprès de l'INSEE devient incontournable désormais pour bénéficier de transferts financiers publics.

L'inscription d'une association est nécessaire dans 3 cas :

1. l'association est employeur de personnel salarié.
2. l'association n'est pas employeuse mais elle exerce des activités qui entraînent le paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.
3. l'association n'est pas dans les deux cas précédents mais elle reçoit (ou souhaite recevoir) des subventions ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales.

Déclaration des associations

Il sera prochainement possible de faire une déclaration relative à une association (création, modification ou dissolution) sur le service en ligne « mon.service-public.fr ».

Aujourd'hui, il est possible de remplir sa déclaration sur Internet, mais il faut l'imprimer et l'envoyer à la préfecture ou à la sous-préfecture.

Crise du bénévolat

Une proposition de loi (enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 juin 2011) entend valider un trimestre, dans le calcul de leur retraite, aux membres d'une association d'intérêt général pour cinq années d'exercice de responsabilités au sein du bureau

A propos des statuts

Attention aux mentions contradictoires

Procès verbal des délibérations d'AG

En principe, l'établissement d'un procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale (AG) n'est pas obligatoire ; par contre cette formalité peut s'avérer indispensable pour prouver l'adoption d'une décision dans des conditions régulières.

Le procès verbal a pour objet de démontrer que ces modifications ont fait l'objet d'un vote suivant les formalités imposées par les statuts.

Contrôle fiscal

Les associations ayant perçues une subvention supérieure à 1500€ sont susceptibles d'être contrôlées par les chambres régionales des comptes

Vérification des comptes

Dans un souci de confiance et de transparence, en fin d'AG, il est souhaitable que le trésorier dispose et laisse au regard des membres adhérents les comptes de l'association, même si bien entendu quitus a été donné par le (ou les) vérificateurs aux comptes

Assurances

Concernant l'assurance instrumentale, 27 groupes sur 39 l'on souscrite (les 2/3 de nos groupes), Il serait prévoyant que tous les groupes n'ayant pas une assurance équivalente ailleurs la souscrive (15,00€ par an et par instrument de musique) surtout que notre assureur la MACIF nous baisse la franchise instrumentale sur les contrats musique et sonorisation. Celle-ci passe de 161,00€ à 105,00€. C'est une réduction de 35% sur notre franchise.

11 groupes sur 39 (soit 28 % de nos groupes) ont souscrit l'assurance automobile. C'est une bonne assurance en « tous risques sans franchise » d'autant plus que maintenant nous nous déplaçons de plus en plus en voitures particulières.

Il est rappelé qu'une copie de toutes déclarations d'accidents (musique – automobile ou corporelle) doit être adressée à Bernard Fleury pour le suivi du dossier.

4-Récompenses (présenté par Philippe Proust)

2011 est une bonne année .Dix huit groupes ont fait une demande pour un total de 106 médailles :

Bronze 36, argent 30, or 14, vermeil 12, ATP 14.

Pôle Danse et Musique (présenté par Gilles Martin)

Deux membres de ce pôle, Gérard Cheynoux et Michel Beaudoux ont décidé pour des raisons personnelles et professionnelles de mettre entre parenthèse leur action au sein de la Fédération. Hugette Varin, de la Pastourelle de Rodez, et Estelle Chanut, de la Bourrée d'Aurillac, prendront le relais de Michel sur la partie danses.

1-Commission musique

Concours Gaston Rivière

Cette année encore, nous n'avons pas pu organiser les rencontres musicales Gaston Rivière. Nous avons seulement 8 inscrits, issus pour la plupart d'école de musique.

Nous avons bien noté lors de l'assemblée générale de Sancerre, le désintérêt que pouvait avoir les jeunes face à la notion de concours, c'est pourquoi à l'avenir nous parlerons de rencontres musicales au cours desquelles pourront être valorisés certains talents.

Stage d'Ambert (14 et 15 mai)

20 musiciens se sont retrouvés dans les salles de la mairie autour de Jean Claude Rieu pour l'accordéon chromatique, Yannick Guyader pour le diatonique, Cédric Bachellerie pour la cabrette et Gilles Martin pour la vielle.

Les retours ont été très positifs et les musiciens ont demandé de nouveaux stages, tant certains se trouvent isolés

Notes du trimestre

Depuis le début de cette année, nous mettons à la disposition des musiciens, sur notre site internet, des partitions publiées tous les trimestres par le Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles de l'Allier.

Ces partitions sont des morceaux de composition récente ou tirés du répertoire traditionnel, choisis par un musicien chaque fois différent du Centre ou du Massif Central.

La livraison du 4ème trimestre, tout comme les précédentes, est disponible sous l'espace adhérent. A noter qu'un code d'accès (trad64812) est nécessaire pour y accéder.

Fichier des responsables de musique

Nous poursuivons la collecte des coordonnées des responsables musiques afin de pouvoir être en contact directement avec eux, pour les informer de productions musicales qui nous semblent intéressantes, de la publication des notes du trimestre, de stages et pour créer pourquoi pas un forum d'échanges.

Projets 2012

Rencontres Musicales Gaston Rivière :

Nous avons retenu la date du 25 mars, à Désertines (03) pour lancer ce

nouveau concept de rencontres musicales autour de jeunes musiciens et chanteurs.

Pas de compétition, pas de challenge, pas de podium, mais l'envie de se faire plaisir et de faire plaisir à un auditoire que nous espérons nombreux.

Stage musiques :

Face à la grande satisfaction des participants au stage d'Ambert, nous envisageons de reprogrammer un stage dans le sud de la Fédération et un dans le Nord à une date à définir.

Notes du trimestre :

Nous maintenons notre abonnement aux notes du trimestre pour 2012

Mise sous partition des collectages réalisés par J.J. Couppat :

Jean Jacques a mis en image 37 danses d'auvergne. Nous allons relever les partitions de ces danses et l'ensemble sera à la disposition de tous les groupes intéressés.

Proposition de Thierry NOUAT : Professeur au CNR de Clermont-Ferrand

Il propose de mettre en place soit au sein du conservatoire soit de façon décentralisée des cours d'ensemble réservés aux groupes folkloriques. Nous sommes très favorables à cette proposition et restons à votre disposition pour les mises en contact.

A noter que Thierry peut intervenir sur tout le territoire de notre Fédération. Je précise toutefois que c'est un professionnel et qu'il conviendra de le rémunérer.

Parc instrumental

Deux vielles et une cornemuse sont actuellement disponibles. Les groupes intéressés doivent en faire la demande à Carole Couppat.

2- Maintenance

En raison des indisponibilités des uns et des autres, les trois groupes qui auraient dû être visités en 2011 : *Le Brusse, Les Cadets Estognols, Lo Bourréö*

ne l'ont pas été.

Aussi, nous les retrouverons en 2012.

3- Commission Jeunesse

La rencontre du jeune âge et de l'adolescence s'est déroulée le 11 juin à Vic sur Cère. 4 groupes y ont participé : *Le Livradouë Dansaire, La Pastourelle de Rodez, La Chaînée Castelloise* et les poussins de *Vichy et ses sources*. Nous avons pu apprécier les styles, les mises en scènes, les chorégraphies mais surtout la spontanéité et la fraîcheur de leur présentation. Merci aux organisateurs de cette journée.

Les projets pour l'année 2012 :

Organisation de la rencontre à ESTAING le week- end de la Pentecôte.

Organisation d'un stage ou d'une réunion avec les responsables des groupes enfants.

Création d'une commission jeunes

Celle ci est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans pour qu'ils s'impliquent dans la vie de notre fédération en y portant des projets qui leur sont propres. Actuellement quelques jeunes échangent entre eux par l'intermédiaire des réseaux sociaux mais n'ont pas encore franchi le pas de l'engagement officiel. Nous sollicitons à nouveau les jeunes des groupes qui désireraient prendre part dans cette commission.

4-Commission Danses

Stage à Ambert les 14 et 15 mai

45 personnes issues de 9 groupes de la Fédération : *La Pastourelle du Val d'Allier, Lou Brouchillou, le Livradouë Dansaire, Lou Cantou, les Enfants de l'Auvergne, Le Velay et la Bourrée Barabande* ont participé à ces journées encadrées par Sarah Serec et Anne Lise Foy.

Globalement le bilan a été satisfaisant, tout comme pour le stage de musique et les participants ont souhaité qu'une suite soit donnée à ce week-end de travail. Aussi, nous associerons en 2012 stage de danses et de musiques.

Projet de création d'un groupe fédéral

L'idée est de créer un groupe fédéral, représentant notre Fédération dans toutes ses diversités. Il ne s'agit pas de créer un ballet folklorique mais bien de rester fidèle à notre credo de scénie autour d'un thème particulier. Ce groupe serait un véritable véhicule de promotion de notre région et une belle vitrine de notre fédération. Patrick pascal cite l'exemple du Cioff qui vient de créer un tel ensemble pour participer aux *Folkloriades*. Ce projet pourrait en outre attirer des jeunes vers nous.

Nous attendons vos positions et suggestions quant à cette proposition pour créer un groupe de travail qui développera ce projet avec des membres des groupes.

Pôle Patrimoine (présenté par Monique pelletier et Marie Noëlle Hérilier)

Chantier du Recueil des Coiffes

La partie concernant la province Auvergne est achevée. Le travail va se poursuivre avec les provinces Bourbonnais et Berry.

Quelques précisions concernant les photos des coiffes

Photo individuelle (et non en couple) numérisées en 300 DPI:

Photo portrait prise sur un fond clair pour que les détails des coiffes et chapeau soient bien visibles (prendre de face, de dos et de profil)

A éviter les mèches sur le front, le maquillage, ou alors très léger.

Préciser des noms de lieux quand coiffes et chapeaux sont localisables de façon précise. et ajouter éventuellement un petit commentaire

Envoyer les photos à Monique Pelletier [e.mail : hubert.pelletier@wanadoo.fr].

Fond de documentation

Disponible sur le site internet, n'hésitez pas à vous en servir.

Contes

Daniel Blanquet, en charge de ce dossier, ayant terminé la tâche pour laquelle il s'était engagé, a souhaité se retirer du CA de la Fédération. En reconnaissance du travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années pour la Fédération, il est nommé membre d'honneur de la Fédération.

Commission « cuisine et terroir »

Suite au courrier adressé aux groupes relatif à la création de cette commission, une seule personne (de la pastourelle du Val d'Allier) a répondu favorablement. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de cuisine gastronomique mais de plats du terroir, avec pour application directe de faire lors du repas de l'AG un repas issu de cette cuisine traditionnelle. Les personnes intéressées par ce projet doivent se faire connaître afin de pouvoir mettre en place cette commission.

Pôle Communication

1-Revue fédérale (présenté par Roger Marandola)

De nombreux groupes ont envoyé des articles et des reportages sur les moments forts de la vie de leur groupe. Il faut continuer ainsi pour faire vivre pleinement cette revue.

En ce qui concerne le nombre de revues, le choix voté l'an dernier à l'AG de Sancerre de prendre au mois autant de revues que le tiers des adhérents a été respecté par tous sauf 2 qui seront sollicités cette année.

2-Site internet (présenté par Erik Boyer)

Depuis 2 ans ce site a fait l'objet d'un relookage et de nombreuses mises à jour. Il devient maintenant un bel outil de communication pour nos groupes.

Les groupes qui ne l'ont pas encore fait sont invités à fournir le plus vite possible les vidéos et les photos nécessaires (sur mini disque ou cassette DVD), Erik se chargera du montage.

3-Relations publiques (présenté par Roger Marandola)

Nicolas Charlety, président, a invité notre fédération à participer aux assises de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français. Alain Ugonnet, Jeanne et Roger Marandola y ont participé.

Lors de ces assises, les différentes fédérations qui font partie de la Confédération sont invitées à faire part des résultats de leurs travaux sur un thème choisi l'année précédente. Cette année le thème retenu était « Tissus et couleurs » ou « Comment nos costumes montrent l'évolution des textiles ». Le tout a formé un travail remarquable que nous avons particulièrement apprécié. Le but de ces recherches est d'abord de les diffuser pour que ces savoirs soient connus de tous. Chacun pourra d'ailleurs les retrouver dans un prochain numéro de « folklore de France ».

Le Président a bien insisté sur le fait que son invitation n'était ni une tentative de récupération, ni un besoin d'hégémonie vis-à-vis de notre fédération mais tout simplement une envie de renouer des contacts amicaux avec des gens qui poursuivent les même objectifs de la même manière.

Cette rencontre nous paraît une excellente ouverture qui devrait permettre d'évoluer au sein de notre Fédération en apportant des points de vue nouveaux.

Le Conseil Régional a été sollicité pour la subvention triennale de 3000€.

4-Fêtes et échanges, relations internationales (présenté par Alain Ugonnet)

Synthèse sur 22 groupes ayant répondu à l'enquête envoyée par Aurélie Pascal

La plupart des sorties se font dans nos départements ou com-com.

Les échanges sont principalement effectués dans le cadre de festivals ou de réciprocité entre groupes, et majoritairement en France.

Projets 2012

3 groupes ont des projets de déplacement : 1 en Angleterre, dans le cadre d'un échange et les autres en France.

7 groupes ont des projets d'accueil de groupes français ou étranger.

5- Questions diverses

Alain Ugonnet demande s'il serait possible d'organiser un stage administratif car les documents et dossiers à fournir aux diverses administrations sont de plus en plus complexes. Patrick Pascal répond qu'en fait les organismes envoient leurs propres dossiers et que l'on peut accéder pour chacun d'eux à l'aide des techniciens de ces administrations qui n'hésiteront pas à apporter leur aide.

Uniformisation des tarifs pris par les groupes pour leurs prestations : il apparaît difficile accéder à cette demande, chacun étant libre d'évaluer sa prestation.

En conclusion de cette AG, Patrick Pascal rappelle que, depuis 3 ans, différents chantiers ont été proposés. On vit maintenant dans un monde qui bouge beaucoup. Volonté, envie et motivation nous permettront d'avancer ensemble, d'évoluer ensemble. Et notre Fédération doit garder ce cap d'un groupe qui avance. Il remercie le groupe organisateur et transmet le flambeau fédéral à Monique Pelletier et Josette Pereira, présidentes des groupes *Les enfants de l'Auvergne* et *Lous Veilhadours Limousins* qui organiseront conjointement l'AG 2012 à Clermont Ferrand.

?>